

TABLE RONDE SUR LES POLITIQUES RELATIVES AUX AUTOCHTONES LES DROITS PATRIMONIAUX AUTOCHTONES ET L'APEC

**Native Law Centre of Canada
University of Saskatchewan
Du 4 au 6 avril 1997**

**Rapport final présenté au
Centre canadien pour le développement de
la politique étrangère**

OPTIONS POLITIQUES POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA

Avec le soutien financier du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, le Native Law Centre a invité dix universitaires et professionnels autochtones et plusieurs autres personnes bien informées pour discuter de l'APEC, de ses implications pour les peuples autochtones du Canada et d'autres pays, ainsi que des options qui s'offrent au Canada de collaborer avec les peuples autochtones à la promotion des intérêts de ces derniers par l'entremise du processus de l'APEC. On trouvera en annexe la liste des participants, copie du document de discussion préparé pour les besoins de la réunion, une liste d'options politiques spécifiques et les principes et lignes directrices sur la protection du patrimoine des peuples autochtones. De plus, nous avons reçu des communications écrites d'organisations qui n'ont pu assister à la réunion.

Les discussions ont couvert une vaste gamme de sujets, depuis les actions que pourraient (et devraient) prendre les peuples autochtones avec la coopération et l'aide du gouvernement du Canada jusqu'aux mesures à mettre en oeuvre par le biais d'alliances avec des organisations non gouvernementales et commerciales en passant par les initiatives qui, de l'avis des participants, devraient être prises dans les collectivités autochtones. Le présent rapport met l'accent sur les options en vue d'une action canadienne, principalement par l'entremise du MAECI. Il ne prétend pas refléter un consensus formel chez les participants mais cherche plutôt à dégager les idées qui ont été le plus longuement discutées et qui ont suscité le plus d'intérêt.